
Renvoi au comité de liquidation du don patriotique du citoyen Marcou, accusateur public dans le département de l'Ardèche, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation du don patriotique du citoyen Marcou, accusateur public dans le département de l'Ardèche, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 92;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22613_t1_0092_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

l'aristocratie s'agitte (*sic*), et que, sous des dehors trompeurs, elle s'attache à poursuivre les vrais patriotes. Mettez-vous en garde contre ses mouvements, et que votre énergie mette le patriotisme à l'abri de ses atteintes.

Comptez sur nos efforts pour seconder vos intentions pures; poursuivez votre glorieuse carrière et ne vous arrêtez que lorsque les factieux, les traîtres et les tyrans seront anéantis; hâtez-vous d'assurer à la République ce bonheur impérissable qu'elle attend de vous, et qui doit vous mériter la reconnaissance de tous les hommes libres et les hommages de la postérité.

CHEVALLIER, FOUCHER, CHARLOT, MOREAU (*agent nat.*), M. MOISAND (*présid.*), DESPLAIZ l'ainé, DUPRAT, BELLUOT le jeune, CUSSEY (?) (*secrét.*)
BILLARD.

k

[12 therm. II] (1)

Citoyens représentants,

D'exécrables traîtres, assez scélérats pour cacher leurs complots liberticides, sous le voile séduisant du plus pur patriotisme, ont mis la patrie et la République dans le plus grand danger : grâce à votre attitude imposante, et à votre surveillance active, ces complots ont été découverts, et déjà les chefs de ces odieux projets ont tombé sous le glaive de la loi. Périrent ainsy tous ceux, non seulement qui ont trempé dans ces complots, mais qui, par la suite, seroient assez infâmes pour oser préparer des fers à des hommes libres. Le peuple français, citoyens, a mis en vous sa juste confiance; restez fermes à votre poste, et assurez à ce peuple qui vous chérit, une liberté pour laquelle il est prest à répandre tout son sang. La commune de Sens se félicite, avec tous les bons citoyens, des mesures qui vous avez prises dans votre sagesse pour prévenir les suites désastreuses qu'auroient pu avoir les projets dont elle frémit : soyez assurés de son zèle infatigable, et de la surveillance qu'elle ne cessera d'apporter pour déjouer les manœuvres des malveillants, et concourir de tout son pouvoir à l'affermissement de la République. S. et F.

GAULTIER (*mairie*), BENOIT (*notable*), HUNOT (*off. mun.*), autre BENOIT (*notable*), CHAUSSEPOINT, POUILLAIN, JOUX (*off. mun.*), FORTIEZ, DUFOUCQ (*notable*), DENIS (*secrét. greffier-en-chef*), BOULICOT (*off. mun.*), HARDY, CORNILLET, HEDIARD [et 6 signatures illisibles (dont celle de l'*agent nat.*)].

2

Le citoyen Marcou, accusateur public dans le département de l'Ardèche, offre, en don patriotique, les arrérages d'une pension de 80 livres pendant tout le temps que durera la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

[Privas, 4 therm. II] (2)

Représentans

Vous venez de liquider en ma faveur une pension annuelle et viagère de 80 liv. 4 s. Elle est, par là même, due depuis et inclus 1791. Veuillez bien recevoir l'offrande que j'en fais à la patrie pendant tout le tems que durera notre juste guerre contre les tyrans et pour le passé, que je sois ou non salarié par la République. Vive la Montagne !

MARCOU

3

La société populaire de Bourg-sur-Rhône, ci-devant Saint-Andéol (3), félicite la Convention nationale sur ses travaux, et applaudit aux victoires des défenseurs de la patrie dans les plaines de Fleurus.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Bourg-sur-Rhône, 7 therm. II] (5)

Des succès éclatants couronnent chaque jour vos glorieux travaux. Les tyrans et leurs suppôts pâlisent sur leurs trônes chancelants, et nos troupes ne comptent leur[s] combats que pour des victoires. Il a donc fui, cet infâme Cobourg ! Ses lâches soldats n'ont pu soutenir les regards des hommes libres. O plaine de Fleurus, vous serez un moment de triomphe pour les Français, comme le détroit des Thermopyles le fut pour les Grecs : les Grecs étoient alors ce que les Français sont aujourd'hui; ils étoient vertueux et libres.

Législateurs, gloire vous soit à jamais rendue ! Gloire soit à jamais rendue au comité de salut public ! Vos soins bienfaisants s'étendent sur toute la surface du sol de la République. En nous donnant la liberté, vous nous avez appris à en user. Vous avez donné une baze à la vertu en reconnaissant l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme. Nos armées, dirigées par vous, seront toujours invincibles, et, désormais, nous n'aurons pas besoin de fouiller dans

(1) P.-V., XLIII, 2. B^m, 27 therm. (2^e suppl¹).

(2) C 312, pl. 1 241, p. 5.

(3) Distr. de Coiron, Ardèche.

(4) P.-V., XLIII, 2. B^m, 25 therm. (2^e suppl¹) et 27 therm. (1^{er} suppl¹).

(5) C 314, pl. 1 259, p. 33.

(1) C 312, pl. 1 241, p. 8: *Moniteur* (réimpr.), XXI, 393; *J. univ.*, n° 1 716. Mention dans *J. Sablier*, n° 1 477; B^m, 26 therm. (1^{er} suppl¹).